



CARRIÈRES DE MEULES DU MONT VOUAN

CLASSEMENT AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

1ère Partie

A la suite d'une demande d'inscription au titre des monuments historiques formulée par la municipalité de Viuz-en-Sallaz, la direction régionale des Affaires Culturelles a émis un avis favorable en date du 19 juin 2007.

Le classement définitif sera rendu par l'arrêté du 11 mars 2009.

Extrait du texte :

« Considérant que la conservation des carrières de meules dites La Molière à Vachat, la Meulière Longue, la Grand Gueule, ou la Caverne aux Fées et la Meulière Noire, situées à Viuz-en-Sallaz et faisant partie des carrières du Mont Vouan, présente, au point de vue de l'histoire, notamment des techniques, en liaison avec l'histoire des pratiques alimentaires, un intérêt public, en raison du témoignage exemplaire et bien conservé d'exploitation de ce type qu'elles constituent, tant à l'échelle régionale que nationale »

Dans l'article 1^{er}, il est aussi précisé que, au titre des monuments historiques, est classé le sol sur lequel elles se trouvent, soit quatre parcelles, toutes communales, d'une contenance totale de 110 ha 10 a 05 ca.

Une autorisation sera aussi accordée afin d'entreprendre des fouilles archéologiques sur ces diverses parcelles, qui seront envisageables au cours de l'année 2010.

Premières recherches historiques

Bien avant ce classement, des amateurs passionnés d'histoire locale se sont intéressés aux meulières :

1/ - Le Club de patois et d'histoire locale : Bulletin n° 6 (1974) - Recueil des légendes concernant la montagne de Vouan, Relevé des toponymes, croquis représentant les principaux lieux d'exploitation,

2/ - Les Amis de l'Histoire — Musée Paysan :

Récupération d'outils servant à l'extraction des meules, têtus, barres à mine, coins. Recherches documentaires, archives privées ou publiques, où l'on retrouve soit une longue suite de procès, soit des enquêtes administratives effectuées sous les divers régimes et enfin quelques descriptifs laissés par les « voyageurs » du 18^{ème} ou 19^{ème} siècle.

Deux historiens locaux ont repris le sujet :

- M. Philippe Déturche dans « Si Vouan m'était conté », une suite d'articles parus dans le Dauphiné Libéré, en 1996.

- Et M. Lucien Bajulaz dans la monographie « Fillinges et son passé ». parue en 2008.